

mon **conseiller** INVESTIA



Reneaud et Pascale Cantin

reneaud.cantin@videotron.ca
pascale.cantin@videotron.ca



INVESTIA
SERVICES FINANCIERS INC.

1079, rue de la Paix
St-Jean-Chrysostome (Québec)
G6Z 1N2
Tél. : 418 839-6333
Télec. : 418 834-6076

L'ART DE COMBINER VOTRE REMBOURSEMENT D'IMPÔT À VOTRE PLANIFICATION DE RETRAITE

Le 30 avril 2006 est la date limite pour produire votre déclaration de revenus 2005. Environ un mois après l'envoi de votre déclaration, vous allez recevoir votre remboursement d'impôt (évidemment si vous avez droit à un remboursement).

Que faire avec votre remboursement d'impôt?

En premier lieu, vous devriez rembourser des dettes à taux d'intérêt élevé (ex. : cartes de crédit). Ensuite, réinvestir votre remboursement d'impôt dans votre REER est la deuxième stratégie qui s'avère la plus intéressante. Si vous réinvestissez 1 000 \$ dans votre

REER en fonds mutuels, vous économisez habituellement entre 300 \$ et 480 \$ selon votre revenu imposable. En appliquant cette stratégie chaque année, vous allez faire croître la valeur de vos REER plus rapidement. Bien que le montant puisse sembler petit pour une année, à long terme, il deviendra important.

Pour bien commencer l'année fiscale, je vous suggère d'investir un montant tous les mois dans vos fonds communs de placement ou d'augmenter le montant que vous y déposez actuellement.

N'hésitez pas à me contacter pour plus de détails à ce sujet.

Les arguments en faveur des placements de valeur

Les Fonds Cundill

Les placements de valeur : un tampon contre les baisses

Les gestionnaires des Fonds Cundill, créés par Peter Cundill, ont adopté le style axé sur la « valeur ». Ils s'efforcent de faire fructifier votre avoir tout en le protégeant le plus possible contre les baisses du marché. Comment y parviennent-ils?

Tout d'abord, ils établissent des critères très rigoureux lors de la sélection des titres qui composent les portefeuilles. Une analyse très rigoureuse des états financiers des sociétés émettrices est effectuée. Jamais ils n'achètent d'actions dont le cours est surévalué par rapport à leur estimation de la valeur de la société. Bien au contraire, ils ne considèrent aucune acquisition à

moins que les actions ne présentent un fort escompte par rapport à la valeur estimée. Par conséquent, leurs placements sont souvent effectués dans des sociétés boudées par la majorité des investisseurs. C'est pour cette raison que l'on qualifie fréquemment leur méthode de « à contre-courant ».

Cette méthode est dérivée des principes posés par Benjamin Graham, qui est considéré généralement comme le pionnier du style dit « de valeur ». Auteur d'une série d'ouvrages sur les placements, dont *The Intelligent Investor* et *Security Analysis*, M. Graham a été le maître à penser des grands de la finance qui ont remarquablement réussi, comme Warren Buffet.

C'est avant tout une question de prix

La marge de sécurité est la différence entre le prix payé pour un placement et sa valeur estimée. Cundill a un moyen de déterminer les actions qui se négocient à un cours extrêmement intéressant. Il faut que ce cours soit inférieur au fonds de roulement « net » par action. Il s'agit là d'une situation difficile à atteindre pour la plupart des entreprises. C'est néanmoins le point de départ de l'analyse des gestionnaires des Fonds Cundill.

Les arguments en faveur des placements de valeur (suite)

Les Fonds Cundill

La préservation du capital, élément essentiel de l'enrichissement à long terme

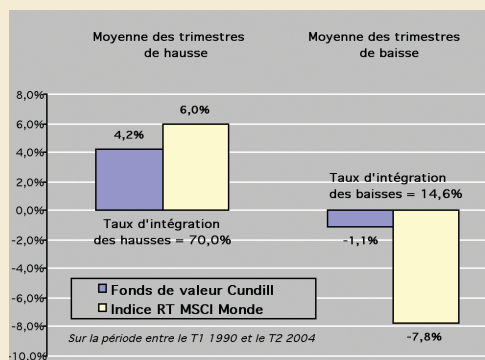
La protection contre les baisses que les gestionnaires des Fonds Cundill ont réussi à assurer aux épargnants est le résultat de leur refus systématique de payer une action plus chère que ce que vaut la société émettrice. Cette discipline à laquelle Cundill s'astreint lors des acquisitions procure une marge de sécurité qui amortit l'effet des mauvaises nouvelles pour les entreprises et des mouvements à la baisse de la Bourse. Il suffit, pour s'en persuader, d'examiner la performance à long terme des Fonds Cundill.

Les fonds vedettes de la gamme Cundill, le Fonds de valeur Mackenzie Cundill (série A) et le Fonds canadien Sécurité Mackenzie Cundill, n'ont participé qu'à une petite fraction des pertes de leurs indices de référence respectifs. Leur méthode de gestion se caractérise par la capacité de préserver la valeur des placements même dans les conjonctures boursières difficiles. De cette façon, les épargnants ont intérêt à conserver leurs placements sur une longue période.

Comme ils sont régis par une méthode de placement tout à fait à part, les Fonds Cundill ressemblent rarement à leurs indices sectoriels ou régionaux de référence. En général, leur performance est caractérisée par une faible volatilité et une faible corrélation avec le marché, ce qui en fait d'excellents éléments de diversification.

Préservation du capital

Fonds de valeur Mackenzie Cundill



UNE ASSURANCE VIE POUR VOTRE ENFANT... une idée géniale!

On me demande souvent mon avis sur la pertinence ou non de souscrire une protection d'assurance vie pour les enfants. J'avoue que je trouve l'idée géniale. Mais pourquoi souscrire un tel produit?

Garantir l'assurabilité pour votre enfant

Lorsque vous souscrivez un produit d'assurance vie pour votre enfant, vous permettez à ce dernier de jouir d'une protection sa vie durant, et cela, peu importe son état de santé futur. Puisque les primes sont garanties tout au long du contrat, il n'y a pas de mauvaises surprises et même si votre enfant contracte une maladie au cours de sa vie, rien ne pourra changer la situation actuelle.

Un cadeau de votre vivant

Les protections offertes sont plus souvent qu'autrement accompagnées d'une valeur de rachat à compter de la 20^e année de police. Si pour une raison ou une autre votre enfant désire se départir de sa protection, il recevra une somme garantie au contrat. Le type de protection dont il est question permet aux parents de jouir de la propriété du contrat et de son contrôle. Nous recommandons de payer de tels contrats en 10 ou 20 ans. Une protection de 100 000 \$ pour une fille de 1 an coûte seulement 221 \$ par an pendant 20 ans. Par la suite, votre enfant demeure assuré toute sa vie et n'a plus rien à payer! Cependant, lorsque votre enfant sera en mesure de subvenir à ses besoins, vous pourrez lui transférer la propriété du contrat. Qui plus est, il demeurera assuré toute sa vie, et ce, sans frais... Une belle économie!

Un coût très abordable

Comme vous le savez sûrement, plus vous souscrivez une assurance en bas âge, plus le coût relié à la protection est abordable. Il est très rare qu'un enfant soit supprimé, ce qui n'est pas le cas en vieillissant.

Un petit baume sur une grande plaie

Aucun parent ne veut profiter du drame qui lui arrive pour s'enrichir et j'abonde dans le même sens. Mais lorsqu'un décès survient, on ne veut surtout pas être préoccupé par l'aspect financier. La somme d'argent qui vous serait versée à la suite du décès de votre enfant pourrait vous permettre de prendre un temps d'arrêt au travail. Peut-être auriez-vous besoin de vous évader du quotidien. Le capital-décès vous permettrait alors de ne pas mettre en péril votre stabilité financière. Pour assurer votre enfant, vous n'avez qu'à me contacter. Vous verrez, c'est bien simple!

Les placements dans les fonds communs peuvent donner lieu à des frais de courtage, à des commissions de suivi, à des frais de gestion et autres frais. Veuillez lire le prospectus avant de prendre votre décision. Les placements en fonds communs ne sont pas garantis, leur valeur varie fréquemment et leur rendement passé ne donne pas forcément une indication du rendement futur.

Mackenzie